

EXPERTOX

NEWSLETTER

Chers clients, chers amis, chers collègues,
Dear customers, friends, colleagues,

Voici notre newsletter n°131 du mois de novembre/décembre 2023. Toute l'équipe EXPERTOX vous souhaite une bonne lecture.

Here is our 131th newsletter of November/December 2023. The entire EXPERTOX team wishes you a good reading.

EXPERTOX

ETOXIA

**Votre Portail de Données
Écotoxicologiques**

**Découvrez Etoxia, la solution complète
pour répondre à vos besoins en
données écotoxicologiques.**

EXPERTOX lance ETOXIA

Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement par EXPERTOX de son tout nouveau portail de données écotoxicologiques : ETOXIA. Actuellement en version bêta, ce portail offre la possibilité, via un abonnement, d'accéder aux informations essentielles concernant l'écotoxicologie des substances. Vous serez ainsi alerté en cas de toxicité environnementale liée à l'une de vos substances. Ces données seront constamment actualisées et à terme, seront enrichies par des informations réglementaires, offrant ainsi une vue complète et à jour des aspects écotoxicologiques de vos produits.

La DGCCRF constate une hausse des anomalies dans les allégations cosmétiques

La DGCCRF met en évidence les résultats des contrôles sur les allégations des produits cosmétiques. Les inspections révèlent une augmentation des anomalies, notamment avec un taux de 40% d'anomalies pour les allégations "sans" parmi les 336 opérateurs contrôlés. Pour les

EXPERTOX is launching ETOXIA

We are thrilled to announce that EXPERTOX is launching its ecological data portal: ETOXIA. This portal, currently in beta version, offers subscription-based access to ecotoxicological information on various substances. Subscribers will receive alerts regarding environmental toxicity related to their substances. These details will undergo regular updates, and eventually, regulatory information will complement these ecotoxicological data, providing a comprehensive, up-to-date view of your product's ecological impact.

The DGCCRF observes an increase in anomalies in cosmetic claims

The DGCCRF highlights the results of inspections on claims for cosmetic products. Inspections reveal a rise in anomalies, notably with a 40% anomaly rate for "without" claims among the 336 operators inspected. For claims "with" and "containing [specific ingredient]," 33% of the 389 establishments inspected show

allégations "avec" et "à [tel ingrédient]", 33% des 389 établissements contrôlés présentent des anomalies, indiquant une hausse par rapport à 2020.

Ces constats soulignent le besoin urgent d'une meilleure compréhension du cadre réglementaire par les professionnels du secteur. Des allégations trompeuses telles que "sans parabènes" ou "formulation clean" ont été relevées, entraînant des avertissements, tandis que des anomalies plus graves ont conduit à des injonctions de mise en conformité. Il est crucial que les acteurs du secteur respectent les règles pour assurer la fiabilité des allégations, garantissant ainsi une information transparente et fiable pour les consommateurs. EXPERTOX vous accompagne pour garantir la conformité de vos allégations et vous accompagne dans la justification de celles-ci.

[Source : DGCCRF Allégations sur les produits cosmétiques : tout n'est pas permis ! 17/11/2023].

Nouvelle demande de l'industrie pour l'évaluation de la sécurité de l'hydroxyapatite nano dans les cosmétiques par le SCCS

En octobre 2015 et en décembre 2021, le SCCS n'a pas pu conclure sur la sécurité de l'Hydroxyapatite (nano) composée de nanoparticules en forme de bâtonnets pour une utilisation dans les produits cosmétiques buccaux aux concentrations maximales et aux spécifications indiquées. En février 2022, l'industrie a soumis des informations supplémentaires pour étayer la sécurité de l'Hydroxyapatite (nano) dans les produits buccaux, abordant spécifiquement la génotoxicité potentielle de l'Hydroxyapatite (nano). En mars 2023, le SCCS a conclu sur la sécurité de l'Hydroxyapatite (nano) lorsqu'elle est utilisée à des concentrations allant jusqu'à 10 % dans le dentifrice et jusqu'à 0,465 % dans le bain de bouche, lorsque l'Hydroxyapatite (nano) est composée de particules en forme de bâtonnets dont au moins 95,8 % (en nombre de particules) ont un rapport d'aspect inférieur à 3, et les 4,2 % restants ont un rapport

anomalies, indicating an increase compared to 2020.

These findings underscore the urgent need for a better understanding of the regulatory framework by industry professionals. Deceptive claims such as "without parabens" or "clean formulation" have been identified, leading to warnings, while more serious anomalies have resulted in compliance injunctions. It is crucial for industry players to adhere to regulations to ensure the reliability of claims, thus guaranteeing transparent and reliable information for consumers. EXPERTOX supports you in ensuring the compliance of your claims and guides you in justifying them.

[Source : DGCCRF Allégations sur les produits cosmétiques : tout n'est pas permis ! 17/11/2023].

New request from the industry for the safety assessment of nano-hydroxyapatite in cosmetics by the SCCS

In October 2015 and December 2021, the SCCS was unable to conclude on the safety of Hydroxyapatite (nano) composed of rod-shaped nanoparticles for use in oral cosmetic products at the maximum concentrations and specifications indicated. In February 2022, the industry submitted additional information to support the safety of Hydroxyapatite (nano) in oral products, specifically addressing the potential genotoxicity of Hydroxyapatite (nano). In March 2023, the SCCS concluded on the safety of Hydroxyapatite (nano) when used at concentrations up to 10% in toothpaste and up to 0.465% in mouthwash, provided that Hydroxyapatite (nano) is composed of rod-shaped particles of which at least 95.8% (in particle number) have an aspect ratio less than 3, and the remaining 4.2% have an aspect ratio not exceeding 4.9, and the particles are not coated or surface modified.

Following a regulatory proposal by the Commission services to restrict the use of Hydroxyapatite (nano) in cosmetics, the industry provided evidence to demonstrate its safety at higher concentrations in oral products. Consequently, the Commission requests the SCCS to

d'aspect n'excédant pas 4,9 et les particules ne sont pas revêtues ni modifiées en surface. Suite à une proposition réglementaire des services de la Commission visant à restreindre l'utilisation de l'Hydroxyapatite (nano) dans les cosmétiques, l'industrie a présenté des preuves pour démontrer sa sécurité à des concentrations plus élevées dans les produits buccaux. La Commission demande donc au SCCS d'effectuer une évaluation de sécurité de l'Hydroxyapatite (nano) à la lumière des nouvelles informations fournies.

[Source : SCIENTIFIC COMMITTEE ON CONSUMER SAFETY (SCCS) Request for a scientific opinion: on Hydroxyapatite (nano) (CAS No. 1306-06-5, EC No.215-145-7) - 20 November 2023].

conduct a safety assessment of Hydroxyapatite (nano) in light of the new information provided.

[Source : SCIENTIFIC COMMITTEE ON CONSUMER SAFETY (SCCS) Request for a scientific opinion: on Hydroxyapatite (nano) (CAS No. 1306-06-5, EC No.215-145-7) - 20 November 2023].



Des jouets préjudiciables à la santé des enfants

En cette période de fin d'année, de nombreuses fêtes sont à l'horizon, accompagnées d'une certaine créativité en matière de maquillage, que ce soit pour créer des looks effrayants ou pour sublimer notre apparence. Cependant, il est important de prendre en considération les éléments qui composent ces produits cosmétiques et leurs éventuels impacts sur la santé.

A l'approche de Noël, l'heure est aux premiers achats de cadeaux. Parmi eux, de nombreux jouets qui émerveillent les plus petits. Cependant, il est important de prendre en considération les produits chimiques contenus dans ces jouets et leurs éventuels impacts sur la santé des enfants. Les enfants de moins de trois ans sont surtout concernés car ils ont tendance à mettre ce qui leur passe sous la main dans la bouche. Des produits chimiques, comme

Toys harmful to children's health

As Christmas approaches, it is time for the first gift purchases. Among them, many toys that amaze the little ones. However, it is important to consider the chemicals contained in these toys and their possible impacts on children's health. Children under the age of three are especially concerned because they put what passes under their hand in the mouth.

Chemicals such as phthalates may be present: three in particular (DEHP, DBP, BBP) are endocrine disruptors. These substances are particularly harmful, explains the European Commission, because they can alter the functioning of hormones, impair cognitive development and the health of the child. [1]

Nevertheless since 2006, Decree No. 2006-1361 has prohibited the

des phtalates, peuvent notamment y être présents : trois en particulier (DEHP, DBP, BBP) sont des perturbateurs endocriniens. Ces substances sont particulièrement nocives explique la Commission européenne car elles peuvent altérer le fonctionnement des hormones, nuire au développement cognitif et à la santé de l'enfant. [1]

Néanmoins, depuis 2006, le décret n° 2006-1361 interdit l'utilisation de six phtalates à plus de 0.1% en masse de matière plastifiée :

- le di (2-éthylhexyl) phtalate (DEHP) (n° CAS 117-81-7) ;
- le dibutyl phtalate (DBP) (n° CAS 84-74-2) ;
- le butyl benzyl phtalate (BBP) (n° CAS 85-68-7) ;
- le di-isononyl phtalate (DINP) (n° CAS 28553-12-0 et 68515-48-0) ;
- le di-isodecyl phtalate (DIDP) (n° CAS 26761-40-0 et 68515-49-1) ;
- le di-n-octyl phtalate (DNOP) (n° CAS 117-84-0). [2]

Le niveau de migration des phtalates dans l'environnement est aussi invité à être vérifié. [3] En 2018, sur 5 625 jouets analysés (dans 27 pays européens), 19,7% n'était pas conforme car ils contenaient une substance interdite ou car le seuil autorisé était dépassé. C'est près d'un jouet sur cinq. [4]

Le laboratoire EXPERTOX peut vous accompagner dans les dosages de phtalates dans les jouets en plastique mais également pour d'autres types de matrices telles que des cosmétiques ou produits alimentaires, en contact avec un emballage en plastique.

use of six phthalates containing more than 0.1% by mass of plasticized material:

- di (2-éthylhexyl) phtalate (DEHP) (n° CAS 117-81-7) ;
- dibutyl phtalate (DBP) (n° CAS 84-74-2) ;
- butyl benzyl phtalate (BBP) (n° CAS 85-68-7) ;
- di-isononyl phtalate (DINP) (n° CAS 28553-12-0 et 68515-48-0) ;
- di-isodecyl phtalate (DIDP) (n° CAS 26761-40-0 et 68515-49-1) ;
- di-n-octyl phtalate (DNOP) (n° CAS 117-84-0).[2]

The level of migration of phthalates in the environment should also be checked. [3] In 2018, out of 5,625 toys tested (in 27 European countries), 19.7% were non-compliant because they contained a prohibited substance or because the authorized threshold was exceeded. That's almost one in five toys. [4]

EXPERTOX laboratory can assist you in the determination of phthalates in plastic toys but also in other types of matrices such as cosmetics or food products in contact with plastic packaging.

[Sources : [1] Perturbateurs endocriniens dans les jouets : la Commission européenne appelle à durcir les règles, 28 juillet 2023 <https://www.tf1info.fr/conso/perturbateurs-endocriniens-dans-les-jouets-la-commission-europeenne-appelle-a-durcir-les-regles-2265046.html> ; [2] Décret n° 2006-1361 du 9 novembre 2006 relatif à la limitation de l'emploi de certains phtalates dans les jouets et les articles de puériculture, article 2 et 3, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000422840> ; [3] DÉCISION DE LA COMMISSION du 7 décembre 1999 C(1999) 4436, paragraphe 16 ; [4] Des substances toxiques présentes dans les jouets pour enfants, 15 février 2018, <https://www.lesoir.be/140331/article/2018-02-15/des-substances-toxiques-presentes-dans-les-jouets-pour-enfants#:~:text=Les%20jouets%20ont%20la%20plus%20forte%20toxicit%C3%A9&text=En%20cause%20%3A%20les%20phtalates%2C%20des,dans%20un%20jouet%20sur%20cinq.>

Vous souhaitez nous rencontrer ?

Retrouvez-nous sur le stand 88



Nous serons exposants au salon COSMET'AGORA les 16 & 17 janvier 2024 à Paris, retrouvez nous sur le stand 23 !

Nouveautés et Publications/ News and publications

ARTICLES PARUS

- Cabinet d'expertise en écotoxicologie, Expertox est présent au CFIC 2023 - 16 Novembre 2023 par EXPERTO. Article disponible en ligne sur le fil d'actualité de SkinObs : <https://news.skinobs.com/continents/europe/cabinet-dexpertise-en-ecotoxicologie-et-laboratoire-danalyses-expertox-sera-present-au-cfic-2023/>
- Criminalistique : observations normatives, participation du Dr. Stephane PIRNAY dans l'élaboration de la future norme nationale NF X 50-907 - Enjeux AFNOR OCTOBRE 2023 N° 438 p.11
- Participation du Dr Stephane PIRNAY à l'OUVRAGE SECF-ISTE -- Évaluation Technico économique des produits au stade initial du développement - sous presse
- Content-container interactions for recycled/bio-sourced packaging, Mathilde AGRON, Romane MABILOTTE, Marine GUILLAUME, Lona GUILLEMIN, Dr Stephane PIRNAY - Annales de falsification 997 1er semestre 2023 p.60-67.
- L'Impact environnemental des cosmétiques : Zoom sur les produits solaires par EXPERTO - fil d'actualité de skinobs le 1er aout 2023
- Les huiles en cosmétiques : Bienfaits cutanés et mécanismes sous-jacents Florence SABOURIN, Lona GUILLEMIN, Marine GUILLAUME, Dr. Stephane PIRNAY. Industries Cosmétiques n° 38 - juin 2023 p.39-40.
- Le complément alimentaire, une denrée réglementée et surveillée- Chimie & compagnies N°15- juin 2023 Justine POISSON, Lona GUILLEMIN, Dr Stephane PIRNAY
- Article international: Study of the impurities present in the substances of cosmetic products - journal Eléonore COUTURE, Lona GUILLEMIN, Stephane PIRNAY- March, 2023

PASSAGE TELE/RADIO

- Passage du Dr Stephane PIRNAY sur Europe 1, Journal de 13h, Les pailles en carton pourraient être plus nocives pour la santé que celles en plastique 30/08/2023.
- Interview du Dr Stephane PIRNAY sur BFM TV concernant les crèmes solaires le mercredi 07 juin 2023
- Passage du Dr Stephane PIRNAY sur France 5, Magazine de la Santé concernant les potentiels effets toxiques des plantes le 1er mai 2023

PARTICIPATION SALONS / SEMINAIRES

- Participation au salon CFIC le 21 et 22 novembre 2023 à Lyon - Dr Stephane PIRNAY, Lona GUILLEMIN, Sophie BOYCHUK
- Participation à la 21ème édition du Congrès Enjeux Réglementaires Parfums & Cosmétiques le 8 et 9 novembre 2023 à Paris - Dr Stephane PIRNAY, Sophie BOYCHUK

• Participation au salon Cosmetic 360 le 18 octobre 2023 à Paris -
De Stephane PIRNAY & Albert KOKOSOVSKI



Suivez nous :
Follow us:



If you no longer wish to receive this newsletter,
[click here to unsubscribe.](#)

[Legal Notice](#) • [Terms of Use](#) • [Privacy Policy](#)